



**Aimer Vivre à Toulouse**

**MAIRIE DE  TOULOUSE**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Mercredi 15 juin 2022

## **Vague de chaleur**

### **Les dispositifs déployés**

La situation météorologique prévue sur les prochains jours conduit au déclenchement de la vigilance jaune pour le département de la Haute-Garonne. Au regard de cette vague de chaleur annoncée en cette fin de semaine, la Mairie de Toulouse rappelle tous les dispositifs d'ores et déjà en place et ceux proposés ces prochains jours.

### **Fraîcheur et eau à disposition**

Les risques sur la santé peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. La Mairie a listé sur [toulouse.fr](https://toulouse.fr) les mesures à prendre dans les habitations et à l'extérieur en cas de fortes chaleurs. Il faut se préparer **AVANT** les premiers signes corporels (maux de tête, crampes, nausées), même si ces signes paraissent insignifiants.

Les Toulousains qui n'ont pas de pièce fraîche chez eux peuvent se rendre dans des endroits climatisés comme les musées ou les bibliothèques.

Le site recense également, sur des cartes, toutes les bornes fontaines où il est possible de se désaltérer et les zones fraîcheur qui se situent dans la ville.

### **Prolongement des horaires de la piscine Nakache et du Jardin des Plantes**

La piscine Nakache **sera ouverte mercredi, jeudi et vendredi de cette semaine jusqu'à 20h30.**

Pour permettre aux Toulousains de profiter de la fraîcheur que procurent les arbres, **le Jardin des Plantes sera ouvert jusqu'à 23h à compter du mercredi 14 juin jusqu'au dimanche 18 juin inclus**, sous réserve d'absence d'alerte météo.

### **Des actions pour les seniors**

Chaque année, la Mairie de Toulouse et le CCAS mettent en place un dispositif d'accompagnement pour les Toulousains les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées, etc.) qui le souhaitent. Ils peuvent se faire recenser dès maintenant auprès d'Allô Seniors ou en envoyant un courriel à [infos.seniors@mairie-toulouse.fr](mailto:infos.seniors@mairie-toulouse.fr). Le recensement est volontaire et gratuit. Les informations communiquées sont confidentielles.

La Mairie tient à jour ce registre communal. **La prise d'appel du public en continu, 24h/24h et 7j/7 sur le 0 800 042 444 est opérationnelle.** En cas de déclenchement du Plan Canicule par le Préfet, la Mairie de Toulouse, avec son Centre Communal d'Action Sociale, mobilise une cellule d'intervention auprès des personnes figurant dans le registre.

La Mairie appelle systématiquement les personnes enregistrées apparaissant comme les plus fragiles. En cas d'inquiétude sur leur état de santé, le médecin traitant est contacté. Si

l'inquiétude se porte sur les conditions matérielles (chaleur dans le logement, problème alimentaire...), une assistante sociale du CCAS peut se déplacer au domicile. Toute mesure d'urgence adéquate sera prise pour mettre la personne en sécurité.

### **Des maraudes organisées pour les personnes sans résidence stable**

Ces dernières sont assurées par les médiateurs du service AMI (Action Médiation Insertion) en relais des maraudes associatives coordonnées par l'Etat et le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) avec distribution de bouteilles d'eau à la demande. Un signalement auprès du 115 est assuré par ces mêmes médiateurs si besoin.

>>Toutes les informations à retrouver sur [toulouse.fr](https://toulouse.fr)

---

#### **Service de presse**

Hôtel de Ville, place du Capitole  
31000 Toulouse  
tel. 05 61 22 21 47  
[service.presse@mairie-toulouse.fr](mailto:service.presse@mairie-toulouse.fr)  
[espacepresse.toulouse.fr](https://www.espacepresse.toulouse.fr)

Suivez toutes les  
informations du service de  
presse sur le fil Twitter  
[@PresseToulouse](https://twitter.com/PresseToulouse)



*Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire **cliquez ici**.*